

MEDIATION FAMILIALE

Demande de conventionnement 2022

Date limite de retour : 11/03/2022

Par mail à : as-gestionnaires.cafherault@caf.cnafmail.fr

NOM DE L'ASSOCIATION :			

Nouvelle demande

Association conventionnée MF

LES MODALITES DE LA DEMANDE

Toute demande de conventionnement au titre de la médiation familiale doit parvenir à la Caf de l'Hérault au plus tard le 11/03/2022 avec le présent dossier complété, accompagné des pièces annexes demandées et du bilan de l'action.

Les projets présentés seront étudiés au regard du référentiel national de médiation familiale.

Toute demande incomplète et n'ayant pas fait l'objet d'un retour après appel des éléments complémentaires ne sera prise en compte.

Les actions financées en 2021 doivent faire l'objet d'un bilan quantitatif (dont les remontées nationales des données d'activité 2021 en ligne) et un bilan qualitatif à renseigner dans ce dossier.

Votre demande sera étudiée dans le cadre du comité départemental des financeurs pour la Médiation familiale.

Le dossier de demande de financement doit être envoyé à chaque financeur potentiel.

Les données financières de cofinancement doivent être indiquées dans vos budgets « réel » et « prévisionnel ».

Le dossier complet avec les pièces annexes est à retourner par messagerie électronique à la Caf de l'Hérault à l'adresse suivante :

as-gestionnaires.cafherault@caf.cnafmail.fr

LES MODALITES DE FINANCEMENT DE VOTRE SERVICE DE MEDIATION FAMILIALE

La Prestation de service CAF:

La Caisse d'Allocations Familiales finance les services de Médiation Familiale par le biais d'une prestation de service CNAF

Les modalités de calcul sont définies par la CNAF.

Chaque département dispose d'une enveloppe financière limitative annuelle allouée par la CNAF, qu'elle doit répartir entre l'ensemble des services conventionnés.

Le montant du financement est calculé sur la base du nombre d'Etp conventionné.

Modalités de calcul

1/ Calcul du prix de revient unitaire :

Les dépenses retenues sont rapportées au nombre d'Etp financé(s) pour obtenir le prix de revient unitaire pour un Etp financé.

Prix de revient unitaire =

Dépenses retenues (éventuellement proratisées) /Nombre d'Etp financés

2/ Prix de revient unitaire retenu

✓ Le prix retenu

- → Si le prix de revient est supérieur au Prix Plafond soit pour 2022, 91 308 €
- >> Le prix de revient retenu pour le calcul de la PS est le Prix Plafond soit 91 308 €, pour 2022
- → Si le prix de revient est inférieur au Prix Plafond soit pour 2022, 91 308 €
- >> le prix de revient retenu pour le calcul de la PS est le Prix de revient du service.

3/ Le taux de la Prestation de Service « Médiation Familiale » (75 %) est appliqué au **prix retenu** pour obtenir la Prestation de Service (Ps) Unitaire.

Ps unitaire = Prix de revient retenu x 75 %

4/ Les participations familiales et consignations TGI, proratisées si besoin, sont rapportées au nombre d'Etp financé par la Caf afin d'obtenir les participations familiales et consignations TGI unitaires.

Participations Familiales et consignations Tgi unitaires = Participations familiales et consignations Tgi / Nombre d'Etp financés

5/ les participations familiales et consignations TGI unitaires sont déduites de la Ps unitaire pour obtenir la Ps unitaire à verser, laquelle est multipliée par le nombre d'Etp financé (ouvrants droit à Ps) tout régime d'appartenance confondu pour obtenir la Ps totale à verser (taux de régime général toujours à 100 %).

Ps unitaire à verser : Ps unitaire – participations familiales et consignations TGI unitaires.

Montant de la Ps à verser = Ps unitaire à verser x nombre d'Etp financés

Le conventionnement dans le cadre de la Prestation de service sera pluriannuel dont la durée sera définie par la Caf dans le cadre du comité départemental, dans la limite de trois ans.

<u>Un soutien, ponctuel, complémentaire au fonctionnement peut être étudié par la Caf de l'Hérault</u>:

Conférer conditions et modalités dans le règlement intérieur d'Action Sociale 2022 de la Caf de l'Hérault

La demande de financement est à formuler lors de l'appel à projet médiation familiale.

L'étude de votre demande de conventionnement

Votre demande s'inscrit dans un cadre d'évaluation partenariale. Elle est étudiée par les services de la Caf de l'Hérault et présentée pour avis et décision en Comité Départemental réunissant la Mutualité sociale Agricole et le Ministère de la Justice.

SOMMAIRE

- FICHE 1- PRESENTATION DU GESTIONNAIRE
- FICHE 2 BILAN ANNUEL DE VOTRE ACTIVITE
- FICHE 3- PRESENTATION DE VOTRE PROJET DE SERVICE
- FICHE 4- PIECES A JOINDRE

DOCUMENTS EN ANNEXE:

- → Formulaire MF REEL 2021
- \rightarrow Formulaire MF PREVISIONNEL 2022
- → Déclaration sur l'honneur
- \rightarrow Attestation de non changement de situation

FICHE 1 - PRESENTATION DU GESTIONNAIRE

		_
Nom de l'association :		
Adresse de l'organisme :		
Code postal :	Commune	
Téléphone de l'organisme :		
Adresse Mail :		
Représentant légal (le président, ou autr	e personne désignée par les statuts) :	
Nom:	Prénom :	
Qualité :		
Téléphone :	Courriel :	
Personne en charge du présent dossier	(Nom, Prénom, qualité) :	
Nom:	Prénom :	
Qualité :		
Téléphone :	Courriel :	
Renseignements administratifs et juridiq	jues :	
Numéro SIRET :		
Numéro RNA ou à défaut celui du récépisse	é en préfecture :	
Date de publication de la création au Journa	al officiel :	
Si votre statut juridique est associatif, dispo	sez- vous d'agrément(s) administratif(s) :	
Oui 🗖	Non	
Type d'agrément :		
Attribué par :		
En date du :		

Fiche 2 - BILAN ANNUEL DE VOTRE ACTIVITE AU 31/12/2021

(Joindre le rapport d'activité détaillé existant en pièce jointe)

Analyse qualitative de votre service

Les diplômes d'Etat des Médiateurs		
Des médiateurs familiaux ont –ils été diplômés en 2021 ?		
L'Analyse des pratiques		
Sous quelle forme ?		
Quel organisme ?		
Périodicité et le nombre annuel total d'heure par médiateur à préciser :		

La formation Quelle formation complémentaire ou continue a été réalisée en 2021 ? (Participation à des formations, à des colloques, des réseaux professionnels...) La communication et la promotion de la médiation Quelles démarches ? Auprès de quels partenaires ou de quel public ? Un support a-t-il été réalisé? Non Oui Les Médiations L'origine principale des demandes spontanées : quels sont les principaux modes de connaissance de votre service ? (Justice: JAF, Avocat; Associations, Travailleurs sociaux, bouche à oreille, Ecole, Mairie...)

L'origine des mesures judiciaires sont (à quantifier) :			
Juge des enfants Juge aux affaires familiales			
Cour d'appel	Tribunal de Grande Instance (hors JAF)		
L'origine géographique du public :			
Commune d'implantation du service	e Hors territoire		
Territoire d'intervention (hors comm	nune d'implantation) Hors département		
A préciser :			
La diversité de l'offre de service : proposez	z-vous d'autres types de médiations familiales ?		
Oui *	Non		
*Si oui lesquelles :			

Les participations familiales (à chiffrer) :

Revenus mensuels	Participation/séance/personne	Répartition des médiés
R < Rsa socle	2 €	
Rsa socle < R < Smic	5€	
Smic < R < 1550 €	5 € + 0,3 % R	
1551 < R < 2000 €	5 € + 0,5 % R	
2001 < R < 2500 €	5 € + 0,8 % R	
2501 < R < 3800 €	5 € + 1,2 % R	
3801 < R < 5300 €	5 € + 1,5% R	
R > 5301 €	5 € + 1,8 % R	

	on des impayés éventuels au regard de l'activité généra ctivité, motifs) :	le du service (montant,
/otre évalua	tion générale sur cette dernière année :	
Quelle analys	se faites-vous de votre activité annuelle ? Les évolutions les besoins identifiés, les marges d'amélioration possib	

Analyse quantitative de votre service

Veuillez compléter le fichier excel joint à l'appel à projet et répondre au questionnaire annuel national en ligne

FICHE 3 – PRESENTATION DE VOTRE PROJET DE SERVICE

Diagnostic	
Vos constats en lien avec les besoins repérés :	
Description of the contract of	
Descriptif synthétique de votre projet :	
Descriptif synthétique de votre projet :	
Descriptif synthétique de votre projet :	
Descriptif synthétique de votre projet :	
Descriptif synthétique de votre projet :	
Descriptif synthétique de votre projet :	
Descriptif synthétique de votre projet :	
Descriptif synthétique de votre projet :	
Descriptif synthétique de votre projet :	
Descriptif synthétique de votre projet :	
Descriptif synthétique de votre projet :	

Les modalités de fonctionnement de votre service sur le territoire Commune(s) d'intervention :

LES LIEUX D'EXERCICE DE VOTRE SERVICE SUR LE TERRITOIRE			
Identification du lieu	Adresse	Amplitude horaire	

LES LIEUX DE PERMANENCE ET D'INFORMATION DE VOTRE SERVICE SUR LE TERRITOIRE				
Identification du lieu	Adresse	Amplitude horaire Périodicité		
Veuillez indiquer le partenariat existant et celui que vous souhaiteriez développer (Services, collectivités, réseaux locaux) :				
Les types de médiations familiales proposées (situations de séparation et de divorce, parents-ados, intergénérationnelles, conflits familiaux):				

Les moyens humains

Merci de nous transmettre votre organigramme prévisionnel de personnel 2021 pour votre service de médiation familiale comportant les volumes horaires affectés pour chaque professionnel et chaque fonction :

- La fonction d'accueil secrétariat,
- La fonction de médiation familiale,
- La fonction d'encadrement, qui peut être assurée par un médiateur familial mais qui doit être clairement identifié et distinct de la fonction de médiation.

Le formulaire excel joint est également à compléter.

Médiateur familial	2021	Prévisionnel 2022	Variation 2021/ 2022
Nombre de postes de médiateurs familiaux en ETP sur le territoire			
Nombre de médiateurs familiaux employés sur le territoire			

Pour une demande de nouveau conventionnement sur ce territoire ou d'augmentation du nombre d'Etp conventionnés, pouvez-vous argumenter ?		

Budget prévisionnel 2022

Le formulaire national joint est à compléter.

Je sollicite une aide complémentaire au fonctionnement auprès de la Caf de l'Hérault

Oui* montant sollicité =€

Non

*A intégrer dans votre BP 2022

FICHE 4- LES PIECES A JOINDRE

Associations – Mutuelles- Comité d'entreprise

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour une première demande	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale Vocation Destinataire du paiement	 Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture. Pour les mutuelles : récépissé de demande d'immatriculation au registre national des mutuelles. Pour les comités d'entreprises : procès-verbal des dernières élections constitutives Numéro SIREN / SIRET Statuts datés et signés Relevé d'identité bancaire, postal ,IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly). 	Attestation de non changement de situation
Capacité du contractant	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau
Pérennité	Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existait en N-1)	

Collectivités territoriales – Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour une première demande	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétence	
	Numéro SIREN / SIRET	
Vocation	Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale datés et signés (détaillant les champs de compétence)	Attestation de non changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN	

Entreprises – groupement d'entreprises

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour une première demande	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	Extrait K bis du registre du commerce délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois	Extrait K bis du registre du commerce délivré et signé par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois
	Numéro SIREN / SIRET	
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).	
Vocation	Statut attestant que l'activité non lucrative est bien prévue (principe de spécialité) nécessité d'un accord des gestionnaires	Attestation de non changement
	Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existait en N-1) dédié à l'activité	
Pérennité	Attestation du commissaire aux comptes de séparation de la comptabilité pour l'activité « Médiation familiale «	Attestation du commissaire aux comptes de séparation de la comptabilité pour l'activité « Médiation familiale »
	Attestation sur l'honneur du dirigeant de non redistribution des excédents d'exploitation	Attestation sur l'honneur du dirigeant de non redistribution des excédents d'exploitation

L'engagement du gestionnaire quant aux pièces justificatives nécessaires à la signature de la convention pour la subvention dite prestation de service « Médiation familiale »

Nature de l'élément justifié	• •	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Qualité du projet	Projet de service détaillant les caractéristiques de l'offre de service et les modalités de gestion du service (notamment l'organisation de l'analyse des pratiques). = présent dossier à compléter	Attestation de non changement de situation
Qualification du personnel	Organigramme du personnel et copie du diplôme d'Etat de médiateur familial.	Attestation de non changement de situation
Activité	Activité prévisionnelle de fonctionnement de l'année N comportant les noms et prénoms de chaque médiateur, et leur volume horaire prévisionnel affecté à la médiation.	

Eléments financiers	Budget prévisionnel de la première année de la	
	convention.	
Fiche de référencement	Imprimé type recueil de données	Imprimé type recueil de données
« mon-enfant.fr »		seulement si le partenaire est non
		habilité pour la mise à jour sur
		monenfant.fr et/ou en cas de
		campagne de réactualisation

Les pièces justificatives relatives aux gestionnaires nécessaires au paiement de la subvention dite prestation de service « Médiation familiale »

•	Pour chaque année (N) de la convention : justificatifs nécessaires au paiement d'un acompte	• ' '
		nécessaires au paiement sans
		acompte - régularisation
Eléments financiers	Budget prévisionnel N. Acompte versé sous réserve de la présence à la Caf du compte de résultat N-1 ou N-2.	Compte de résultat N.
Activité	Comportant les noms et prénoms de chaque médiateur et leur volume horaire prévisionnel affecté	l'année N comportant les nom et prénom de chaque médiateur et leur

Les pièces justificatives relatives au suivi de l'activité dans le cadre de l'actualisation de la subvention dite prestation de service « Médiation familiale »

Nature de l'élément justifié	Pour chaque année (N) de la convention : justificatifs nécessaires au paiement
	Nombre d'Etp global et montant cumulé des participations familiales et consignations au tribunal de grande instance (TGI) en N selon la période de recueil